

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/09/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Service des parcs et jardins et de la propreté
2	LIBELLE DU POSTE : Pépiniériste d'espaces verts
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 1
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 370 CODE POSTE : 8984 PROGRAMME R.H : 974 01
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete - Ste Amélie
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent produit et cultive des plantes ornementales à destination de l'aménagement, de l'entretien et de l'embellissement des espaces verts du pays. Il participe également à l'entretien du site d'affectation (tonte, désherbage, nettoyage, rangement, etc.).
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEURS HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la pépinière de Ste Amélie (Chef d'équipe)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Outillage et tenue de travail
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Port d'une tenue de travail et d'un équipement de sécurité obligatoire ;- Travaux en extérieur, utilisation de matériel bruyant et tranchant.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>Production et élevage des végétaux :</u> <ul style="list-style-type: none">- Rechercher et acquérir des graines, des plants, des boutures et des marcottes ;- Préparer le plateau technique (matériels de production et de protection des plants, semences, emplacement des pots, etc.) ;- Produire les plants avec les techniques adaptées (franc de pieds, semi, greffage, drageonnage, marcottage, etc.) ;- Appliquer les techniques favorisant la production racinaire (trempage, application de produits de fertilisation, par la plantation en terre, etc.) en fonction des variétés ;- Préparer les pots et les pochons en veillant à la qualité de la terre et de son aération ;- Produire et multiplier les plantes en milieu ombragé ;- Procéder à l'arrosage régulier des plants ;- Rempoter les plantes afin de favoriser le développement de la plante ;- Planifier et effectuer les traitements phytosanitaires, de fertilisation et de lutte contre les nuisibles (limaces, escargots, etc.) ;- Entretenir les plantations (désherber, ébourgeonner, protéger les tailles contre le pourrissement, etc.) ;- Sélectionner et homogénéiser les plants. <u>Aménagement de serres et gestion du matériel et de l'outillage :</u> <ul style="list-style-type: none">- Aménager et entretenir les lieux ;- Assurer la gestion du matériel et de l'outillage, y compris son entretien. <u>Application des règles d'hygiène et de sécurité :</u> <ul style="list-style-type: none">- Revêtir les équipements de protection individuelle (gants, chaussures, casques, masques, etc.) ;- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité et en informer les agents du service lors de leurs passage ;- Stocker et manipuler en sécurité des produits nocifs.
14	ACTIVITES ANNEXES :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aides techniques
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Horticulture

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître les techniques de production de plantes ornementales ;		X	
	- Connaître l'aménagement des serres au sein d'une pépinière ;		X	
	- Savoir exploiter les différentes productions de plantes ;		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité en la matière.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITE :
----	---------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Pour le Président et par délégation

Le Chef de service des parcs et jardins et de la propreté,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :